



Être utile est un beau métier

GRUPE **vyv**

Mardi 3 avril 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# NOMINATION : LAURENT ADOUARD DEVIENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MNT

Laurent Adouard devient directeur général de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018, après en avoir été le directeur général délégué pendant quatre ans. Il succède ainsi à Jérôme Saddier, à la tête de la mutuelle depuis janvier 2014, qui rejoindra le Crédit Coopératif début avril pour en devenir le vice-président délégué.

Arrivé à la MNT en 2007, Laurent Adouard a été directeur du réseau et du développement commercial, puis directeur général adjoint en charge du développement, de la communication et du marketing. Il est devenu directeur général délégué en 2014, et a notamment piloté la transformation de la mutuelle. Ces attributions l'ont également amené à suivre les opérations de gestion et à participer à l'évolution des systèmes d'information. En 2017, la prise en charge de la direction des finances et des risques a complété son champ d'activité. De 2003 à 2007, Laurent Adouard a occupé les fonctions de directeur dans le cabinet de conseil *Eurogroup consulting*, au sein du pôle spécialisé dans les questions de protection sociale complémentaire.

La décision du Conseil d'administration de la MNT de nommer Laurent Adouard, comme dirigeant effectif et opérationnel de la mutuelle, a été agréée le 13 mars 2018 par le conseil d'administration du Groupe VYV. Il avait été désigné à l'unanimité par le conseil d'administration de la MNT, le 21 février 2018, sur proposition du président général, Alain Gianazza. Rappelons que le directeur général de la MNT assume la responsabilité du marché des services publics locaux pour le compte de l'ensemble des mutuelles du Groupe.

### **LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)**

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Laurent Adouard, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, *Territoires d'avenir*, le pôle mutualiste des services publics locaux. Depuis le 13 septembre 2017, la MNT est membre du groupe VYV, LE groupe de protection sociale, mutualiste et solidaire.